



HAL
open science

EFFET DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES SUR L'INFORMATION COMPTABLE RELATIVE AUX RISQUES BANCAIRES

Imène Guermazi

► **To cite this version:**

Imène Guermazi. EFFET DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES SUR L'INFORMATION COMPTABLE RELATIVE AUX RISQUES BANCAIRES. La place de la dimension européenne dans la Comptabilité Contrôle Audit, May 2009, Strasbourg, France. pp.CD ROM. halshs-00460545

HAL Id: halshs-00460545

<https://shs.hal.science/halshs-00460545>

Submitted on 5 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EFFET DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES SUR L'INFORMATION COMPTABLE RELATIVE AUX RISQUES BANCAIRES

Imène Guermazi épouse Gharbi

Laboratoire LIGUE ISCAE Manouba Tunisie

Assistante à l'IHEC de Sfax

Route de Gremda Km 2,5 Sfax Tunisie

216 74 611 649

imeneguermazi@yahoo.fr

Résumé : Cet article met en évidence l'effet des changements apportés par les normes comptables tunisiennes inspirées des normes comptables internationales à l'information comptable sur les risques bancaires. L'adoption de ces normes a entraîné le retraitement de l'information comptable de l'année précédant la réforme donnant lieu à une deuxième présentation de la même information. Les résultats du calcul des points de pourcentage de différence entre les deux présentations des variables Camels mesurant les risques bancaires ainsi que les tests de comparaison des moyennes montrent que ces variables ont changé significativement suite à la réforme comptable. Ces changements sont dus essentiellement à l'exclusion du portefeuille encaissement pour le compte des clients des actifs de la banque et à la présentation des créances nettes des provisions.

Mots clés : réforme comptable, risques bancaires, retraitement, changements, Camel

Abstract : *This article puts in evidence the effect of the changes of Tunisian accountant standards inspired of international accounting standards on the information about bank risks. The adoption of these standards dragged the reprocessing of the information of the year preceding the reform what gives tow presentations of the same information. The results of the computation of the percentage point differences between the tow presentations of the variables Camels measuring bank risks as well as results of the mean comparison tests show that these ratios have meaningfully changed. These changes are essentially due to the exclusion of the client values' portfolio from the assets and the presentation of client credences net of provisions.*

Key Words : *accounting reform, bank risks, changes, reprocessing, Camel*

EFFET DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES SUR L'INFORMATION COMPTABLE RELATIVE AUX RISQUES BANCAIRES

INTRODUCTION

Pour améliorer l'appréciation des risques bancaires à partir de l'information comptable des banques, le législateur tunisien a établi une réforme comptable en 1999 mettant en place des normes comptables bancaires inspirées des normes comptables internationales.

Cet article pose le questionnement si les normes comptables bancaires tunisiennes ont changé significativement l'information comptable sur les risques bancaires.

L'adoption de nouvelles normes impose le retraitement de l'information de l'année précédant la réforme selon les nouvelles normes. Ce retraitement permet d'obtenir l'information de l'année de retraitement selon l'ancien référentiel et la même information selon les nouvelles normes. O. H. Jacobs, C. Spengel, T. Stetter et C. Wendt (2005)¹ ont montré que suite à l'adoption des normes comptables internationales, la charge d'impôt calculée selon ces normes, a légèrement augmenté par rapport à la charge d'impôt calculée selon les normes nationales pour tous les pays européens exception faite de l'Irlande. J.Haverals (2005)² a montré que l'adoption des normes internationales a significativement augmenté la charge d'impôt supportée par les entreprises belges. S. Moya, J. Perramon et A. Constans (2005)³ ont montré que l'information comptable divulguée par les entreprises allemandes a significativement changé suite à l'adoption des normes comptables européennes. K.Fabre et A.L.Farjaudon (2007)⁴ ont montré que pour la majorité des entreprises françaises, l'application des nouvelles normes ne génère aucun changement significatif sur l'information comptable relative aux actifs incorporels. En Tunisie des normes comptables bancaires inspirées des normes comptables internationales ont été mises en place en 1999. Cependant,

¹ C. Spengel, T. Stetter et C. Wendt, « EU Company Taxation in Case of a Common Tax Base: A Computer-based Calculation and Comparison Using the Enhanced Model of the European Tax Analyzer », papier de recherché n° 05-37, centre des recherches économiques européennes, 2005

² Jacqueline Haverals, « IAS/IFRS in Belgium: Quantitative Analysis of the Impact on the Tax Burden of Companies » papier de recherché n° 05-38, centre des recherches économiques européennes, 2005

³ S. Moya, J. Perramon et A. Constans, « IFRS adoption in Europe : The case of Germany », papier de recherche n° 05/1, département d'économie, université de Barcelone, 2005.

⁴ Karine FABRE et Anne-Laure FARJAUDON, « une étude exploratoire des règles et pratiques françaises et internationales en matière de traitement comptable des actifs incorporels », Papier de recherche du CREFIGE, Université Paris Dauphine

aucune étude n'a examiné l'effet de cette adoption sur l'information comptable relative aux risques bancaires.

L'objectif de cette étude est d'examiner empiriquement la significativité des changements apportés par les normes comptables bancaires tunisiennes à l'information comptable sur les risques bancaires. Pour réaliser cet objectif, nous émettons l'hypothèse que l'information comptable sur les risques bancaires issue de la présentation retraitée selon les normes comptables est significativement différente de celle issue de la présentation avant retraitement.

Pour évaluer l'apport des nouvelles normes, nous allons comparer l'information comptable sur les risques bancaires telle qu'elle ressort de la présentation¹ des états financiers de l'année de retraitement (présentation avant application des normes comptables) et celle qui ressort de la présentation² des états financiers de la même année (présentation retraitée selon les normes comptables).

La première section présente la revue de la littérature. Dans la deuxième section, nous relevons les principaux changements apportés par les normes comptables. Dans la troisième section, nous présentons l'échantillon et la méthodologie retenus pour tester l'hypothèse de l'étude. La quatrième section traite des résultats.

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

La littérature sur l'effet de réformes comptables sur l'information comptable n'est pas très abondante car ces dernières sont généralement restreintes à certaines opérations comptables, ce qui n'entraîne pas de changements significatifs sur l'information comptable. Ce n'est que lors de réforme radicale que l'information comptable retraitée selon la réforme change significativement, notamment dans le cas de remplacement des normes comptables nationales par les normes comptables internationales. Ainsi, suite à l'adoption des normes comptables internationales par les entreprises européennes, les chercheurs ont étudié l'effet de cette réforme sur l'information comptable retraitée. Certains chercheurs se sont intéressés à l'effet de l'adoption des normes comptables internationales sur le traitement comptable des actifs incorporels. Pour le cas des entreprises françaises, K.Fabre et A.L.Farjaudon (2007)⁵ ont trouvé que l'application des nouvelles normes ne génère aucun changement de

⁵ Karine FABRE et Anne-Laure FARJAUDON, « une étude exploratoire des règles et pratiques françaises et internationales en matière de traitement comptable des actifs incorporels », Papier de recherche du CREFIGE, Université Paris Dauphine

l'information comptable. Les auteurs ont avancé quelques interprétations possibles. La première interprétation est que ces entreprises ont anticipé la mise en application des normes internationales. La deuxième interprétation est que ces entreprises ont fait en sorte de minimiser l'impact du passage aux nouvelles normes concernant les immobilisations incorporelles et n'ont fait que de très faibles retraitements. L'autre tendance significative représentant le tiers des entreprises rassemble les entreprises enregistrant une augmentation de l'écart d'acquisition au détriment des autres actifs incorporels, ce qui est contraire aux objectifs visés par l'IASB.

D'autres auteurs se sont intéressés à l'effet des nouvelles normes comptables sur les capitaux propres et le résultat comptable. Jermalowicz (2004)⁶ a montré que l'application des normes IFRS en Belgique ont conduit à un changement significatif des capitaux propres et du résultat net. Omrod et Taylor (2004)⁷ ont montré que l'application des normes IFRS en Grande Bretagne a augmenté la volatilité des résultats comptables en plus des différences significatives des postes de l'état de résultat et du bilan.

S. Moya, J. Perramon et A. Constans (2005)⁸ ont montré que l'information comptable sur le résultat des entreprises allemandes a significativement changé suite à l'adoption anticipée des normes comptables internationales. En effet, l'analyse des pourcentages de différences entre la présentation selon l'ancien référentiel et la présentation selon les normes comptables internationales a mis en évidence l'augmentation des actifs incorporels, la diminution des dépréciations, la diminution des provisions, l'augmentation des impôts différés et l'augmentation des stocks. Ces changements sont dus à la philosophie très conservatrice des normes allemandes qui ont mené à une sous-évaluation de certains actifs

O. H. Jacobs, C. Spengel, T. Stetter et C. Wendt (2005)⁹ ont estimé à travers un modèle de simulation la charge d'impôt calculée en référence aux normes comptables nationales et la charge d'impôt calculée en référence aux normes comptables internationales pour la même année pour treize pays européens. L'analyse des points de pourcentage de différence a montré que suite à l'adoption des normes comptables internationales, la charge

⁶ Jermakowicz, 2004, « Effects of adoption of international financial reporting standards in Belgium : The evidence from Bell-20 companies », Accounting in Europe, volume 1

⁷ Omrod et Taylor 2004, « The impact of the change to international accounting standards on debt covenants : A UK perspective », Accounting in Europe, volume 1

⁸ S. Moya, J. Perramon et A. Constans, « IFRS adoption in Europe : The case of Germany », papier de recherche n° 05/1, département d'économie, université de Barcelone, 2005.

⁹ C. Spengel, T. Stetter et C. Wendt, « EU Company Taxation in Case of a Common Tax Base: A Computer-based Calculation and Comparison Using the Enhanced Model of the European Tax Analyzer », papier de recherche n° 05-37, centre des recherches économiques européennes, 2005

d'impôt a légèrement augmenté pour tous les pays européens exception faite de l'Irlande. Ce changement est dû à l'élargissement de l'assiette d'impôt par les normes comptables internationales par comparaison aux normes comptables nationales de par l'application du principe de réalisation du revenu.

J.Haverals (2005)¹⁰ a estimé à travers un modèle de simulation la charge d'impôt calculée en référence aux normes locales et la charge d'impôt calculée en référence aux normes comptables internationales pour la même année. L'analyse des points de pourcentage de différences a montré que l'adoption des normes internationales augmenterait significativement la charge d'impôt supportée par les entreprises Belges. Les secteurs qui seraient les plus marqués par ces changements sont le secteur immobilier, l'industrie automobile et l'industrie alimentaire. Ce changement est dû essentiellement à la non admission par les normes comptables internationales du régime favorable des amortissements dégressifs.

S. Moya, J. Perramon et A. Constans (2005)¹¹ ont montré que l'information comptable sur le résultat des entreprises allemandes a significativement changé suite à l'adoption des normes comptables européennes. Ces changements sont dus à la philosophie très conservatrices des normes allemandes qui ont mené à une sous-évaluation de certains actifs (tels que les stocks, les impôts différés...) et à une surévaluation de certaines provisions. L'analyse par industrie montre que l'impact sur les actifs non courants et les passifs sont relativement plus importants pour l'industrie chimique et pharmaceutique.

Plus récemment, une deuxième partie des chercheurs a effectué des tests de comparaison paramétriques et non paramétriques sur les deux présentations de l'information comptable de l'année de retraitement. Callao, Jarne, et Lainez (2007)¹² ont montré que les différences entre la présentation selon le référentiel comptable espagnol et celle selon le référentiel comptable international sont significatives pour cinq postes du bilan à savoir, les créances, les liquidités, les capitaux propres, les passifs non courants et le total des passifs. Dans l'état de résultat, seul le résultat d'exploitation montre une différence significative entre les deux présentations. Les différences sont significatives pour six ratios financiers parmi neuf

¹⁰ Jacqueline Haverals, "IAS/IFRS in Belgium: Quantitative Analysis of the Impact on the Tax Burden of Companies" papier de recherche n° 05-38, centre des recherches économiques européennes, 2005

¹¹ S. Moya, J. Perramon et A. Constans, « IFRS adoption in Europe : The case of Germany », papier de recherche n° 05/1, département d'économie, université de Barcelone, 2005.

¹² Callao, Jarne et Lainez, « Comment les groupes cotés espagnols ont traité le processus d'adoption des normes comptables internationales ? », Observatoire comptable et financier, volume 1.

2. PRINCIPAUX CHANGEMENTS APPORTES PAR LES NORMES COMPTABLES

Les normes comptables tunisiennes relatives à l'information comptable des banques sont au nombre de 5. Nous relevons ci-après les principaux apports des normes comptables à l'appréciation des risques bancaires par rapport à la pratique bancaire antérieure telle que relevée par une enquête élaborée par le conseil supérieur de la comptabilité¹³.

2.1. Règles relatives à l'appréciation du risque de crédit

Les principaux changements apportés par les normes comptables à l'appréciation du risque de crédit sont portés au tableau 1.

Tableau 1 Règles relatives à l'appréciation du risque de crédit

Avant la normalisation	Après la normalisation
Les capitaux propres étaient présentés avec les passifs.	La dimension fonctionnelle distingue les capitaux propres, les passifs non courants et les passifs courants
Les créances des clients étaient présentées à leur valeur brute.	Les créances des clients sont présentées nettes des provisions
L'état des engagements hors bilan n'était pas toujours présenté.	La distinction en hors bilan des passifs éventuels, des engagements donnés et des engagements reçus
Certaines banques constataient des provisions sur les crédits des clients non spécifiquement affectés à des crédits	Les provisions s'appliquent sur la valeur totale des engagements douteux échus ou non encore échus, ainsi que sur les revenus constatés antérieurement
	Présentation dans les notes aux états financiers de l'information sur les créances douteuses et impayées et sur les provisions correspondantes ainsi que l'information sur les agios réservés

2.2. Règles relatives à l'appréciation du risque de liquidité

Les principaux changements apportés par les normes comptables à l'appréciation du risque de liquidité sont portés au tableau 2.

¹³ Rapport de positionnement des pratiques comptables bancaires tunisiennes et de définition des orientations, Conseil supérieur de la comptabilité, Décembre 1995

Tableau 2 Règles relatives à l'appréciation du risque de liquidité

Avant la normalisation	Après la normalisation
Pas de distinction dans le bilan des catégories de titres	La distinction entre le portefeuille des titres d'investissement et le portefeuille commercial
Les frais d'acquisition étaient exclus du prix d'achat des titres de placement d'investissement	Les frais d'acquisition sont exclus du prix d'achat de tous les titres sauf des participations
Le portefeuille des encaissements et sa contrepartie faisaient partie respectivement des autres actifs et des autres passifs	Le portefeuille des valeurs à l'encaissement ne fait pas partie du bilan. Il est tenu en comptabilité matière
Les titres de transactions étaient reclassés en placements ou titres d'investissement au prix du marché du jour de transfert	Le reclassement des titres de placement en portefeuille d'investissement se fait au prix d'acquisition.
	Présentation de l'état des flux de trésorerie

2.3. Règles relatives à l'appréciation de la rentabilité

Les principaux changements apportés par les normes comptables à l'appréciation de la rentabilité sont portés au tableau 3.

Tableau 3 Règles relatives à l'appréciation de la rentabilité

Avant la normalisation	Après la normalisation
L'état de résultat était sous la forme d'un compte de pertes et de profits qui dégage le Résultat net de l'exercice.	L'état de résultat distingue différents soldes : Produit net bancaire, Résultat d'exploitation, Résultat activités ordinaires et Résultat net de l'exercice.
La comptabilisation des commissions sur les engagements de garantie s'étale sur la période de garantie. Certaines banques enregistraient les commissions en revenus une seule fois à l'engagement ou à la fin de la période de garantie.	Prise en compte des commissions à la fourniture de service ou à mesure que des services sont rendus. Prise en compte des commissions de montage de crédit à mesure qu'elles sont courues sur la durée du crédit.
Les revenus des créances impayées pris en compte au cours d'exercices antérieurs en résultat étaient extournés ou maintenus en produits et provisionnés	Les revenus des créances impayées pris en compte au cours d'exercices antérieurs en résultat ne sont pas extournés mais sont provisionnés

2.4. Règles relatives à l'appréciation de l'efficience

Les principaux changements apportés par les normes comptables à l'appréciation de l'efficience sont portés au tableau 4.

Tableau 4 Règles relatives à l'appréciation de l'efficience

Avant la normalisation	Après la normalisation
L'état de résultat était sous la forme d'un compte de pertes et de profits	L'état de résultat distingue les charges d'exploitation des autres charges.
	Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passif d'investissement sont distinguées des autres dotations

3. ECHANTILLON ET METHODOLOGIE

3.1. Données

Il s'agit des données comptables publiées sous formes d'états financiers par les banques. Ces états sont publiés dans les bulletins du marché financier.

3.2. Echantillon

Nous avons observé un échantillon de banques commerciales. Pour avoir un échantillon homogène, nous avons observé les banques commerciales tunisiennes cotées et qui sont au nombre de 10. Ces banques sont observées pendant l'année de retraitement 1998. Parmi ces banques, il y en a une qui a appliqué les normes comptables par avance en 1997, ce qui a entraîné son exclusion de l'échantillon.

Tableau 5: l'échantillon des banques

Amen Banque (AB)	Banque du Sud (BS)
Arab Tunisian Bank (Exclue pour adoption anticipée des normes)	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)
Banque de l'Habitat (BH)	Société Tunisienne des Banques (STB)
Banque Nationale Agricole (BNA)	Union Internationale des Banques (UIB)
Banque de Tunisie (BT)	Union des Banques pour le Commerce et l'Industrie (UBCI)

3.3. Variables et mesures des variables

Pour analyser l'effet des normes comptables sur l'appréciation des risques bancaires, nous avons émis l'hypothèse que l'information comptable sur les risques bancaires issue de la présentation retraitée selon les normes comptables est significativement différente de celle issue de la présentation avant retraitement. Pour ce faire, nous avons opérationnalisé l'information comptable sur les risques bancaires par des variables comptables qui reflètent les risques bancaires.

Les variables comptables qui reflètent les risques bancaires les plus utilisées dans la littérature sur les risques bancaires sont les variables Camel. Plusieurs chercheurs (Sinkey 1975, Demigüç-kunt et Detragiache, 1998, Borio et Lowe 2002...) ont montré que ces variables permettent d'identifier et de prédire les banques en difficultés. Ces variables se rapportent à l'adéquation du capital ('capital adequacy'), à la qualité d'actifs ('asset quality'), au

management, à la profitabilité ('earnings') et à la liquidité ('liquidity'). Nous n'avons pas utilisé la variable d'efficacité dans cette étude car elle fait appel aux charges de gestion figurant dans l'état de résultat. Or cet état a significativement changé suite au retraitement selon les normes comptables, ce qui rend difficile de retrouver les mêmes postes de charges.

Pour mesurer ces variables, nous avons revu la littérature relative à l'utilisation de l'information comptable par les acteurs du marché dans leur appréciation des risques bancaires pour prendre des décisions de placements.

3.3.1 Adéquation du capital

Peria et Schumkler(2001)¹⁴, Birchler et Maechler (2001)¹⁵ ainsi que Barjas et Steiner (2000)¹⁶, Maechler et MacDill (2003)¹⁷, Gosh et Das (2004)¹⁸ et Loanidou et de Dreu (2006)¹⁹ ont mesuré cette variable par le rapport des fonds propres aux actifs. On va utiliser cette même mesure.

3.3.2 Qualité des actifs

Peria et Schumkler(2001) ont utilisé le ratio des actifs non performants, le ratio de concentration du portefeuille de créances.

Birchler et Maechler (2002) ont utilisé quatre variables : le ratio des dépôts autres que les dépôts d'épargne sur le total des dépôts, le ratio des dépôts sur les crédits immobiliers, le rapport des crédits immobiliers par les crédits totaux renseigne sur la sécurité des crédits et le ratio des emprunts interbancaires sur le total des emprunts.

Barjas et Steiner (2000) ont utilisé le rapport des créances non performantes au total des créances, le rapport des créances non performantes au total des actifs et le ratio des provisions pour créances douteuses sur le total des actifs et le rapport de la somme du capital, des actifs non performants et des provisions pour créances douteuses par le total des actifs.

Maechler et MacDill (2003) ont utilisé la part des crédits dans le total actif et la part des crédits immobiliers dans le total des crédits. Ils ont aussi pris comme mesure la part des créances classées dans le total des créances. Gosh et Das (2004) ont aussi utilisé la part des

¹⁴ M.S.Peria et S.L.Schumkler, "Do depositors punish banks for bad behavior? Market discipline, Deposit insurance, and Banking crises", The journal of finance, volume 56, n°3, 2001

¹⁵ U.W.Birchler et A.M.Maechler, "Do depositors discipline swiss banks ?", papier de recherche, 2001

¹⁶ A.Barjas et R.Steiner, "Depositor behavior and market discipline in columbia", papier de recherche, IMF, 2000

¹⁷ A.M.Maechler et K.M.McDill, "Dynamic depositor discipline in U.S. Banks", papier de recherche du Fond Monétaire International, Novembre 2003

¹⁸ S.Ghosh et A.Das, "Market discipline in the Indian banking sector: an empirical explanation", papier de recherche de la banque centrale indienne, 2004

¹⁹ V.Dreu et J.Loannido, « The impact of explicit deposit insurance on Market discipline », 2006.

créances classées dans le total des créances. Loanidou et de Dreu (2006) ont ajouté le rapport entre provision pour créances douteuses et le total des actifs.

Parmi ces variables, on va utiliser le rapport des créances au total des actifs.

3.3.3 Profitabilité

Peria et Schmukler (2001), Gosh et Das (2004) et Loanidou et de Dreu (2006) l'ont mesurée par le taux de rendement des actifs. Birchler et Maechler (2001) ont utilisé quatre variables : le ratio du gain net sur le total des passifs devrait renforcer la confiance des déposants, le ratio des revenus des commissions sur le total des passifs, le ratio des revenus des taux d'intérêt sur le total des passifs et le taux de croissance des passifs. Bongini et al (2001) ont utilisé le rapport du résultat net par le total des actifs moyens et le ratio du revenu des intérêts sur le total des revenus alors que Barjas et Steiner (2000) ont utilisé le rendement des capitaux propres.

On va utiliser le taux de rendement des actifs et celui des capitaux propres.

3.3.4 Liquidité

Peria et Schmukler (2001), Birchler et Maechler (2001), Gosh et Das (2004) l'ont mesurée par le ratio des actifs liquides sur le total des actifs. Bongini et al (2001) ont mesuré cette variable par le rapport entre créances et emprunts. Barjas et Steiner (2000) ont utilisé le ratio des réserves sur les actifs. On va adopter le rapport des réserves par les actifs , le rapport des créances par les dettes et le rapport des actifs liquides par le total des actifs.

Les variables indépendantes de cette première étude sont regroupées ci-dessous

Tableau 6 :Variables indépendantes

VARIABLES INDEPENDANTES	MESURE
Adéquation du capital	Fonds propres/Actifs
Qualité des actifs	--Créances clientèles/Actifs (distribution des crédits) --Croissance des créances --Garanties reçues/Créances
Liquidité	--Réserves/Actifs --Actifs liquides/dépôts --Créances/Dettes
Profitabilité	--Résultat net/Passifs --Résultat net/Capitaux propres

3.4. Modèles et outils statistiques

Pour comparer les variables Camel dérivées de la présentation 1 et celles dérivées de la présentation 2 des états financiers annuels de l'année 1998, nous allons adopter la méthodologie utilisée par K.Fabre et A.L.Farjaudon (2007), O. H. Jacobs, C. Spengel, T. Stetter et C. Wendt (2005), J.Haverals (2005) ainsi que S. Moya, J. Perramon et A. Constans (2005) dans l'étude de l'effet de l'adoption des normes comptables internationales sur l'information comptable divulguée par les entreprises européennes. Cette méthodologie consiste à mesurer les points de pourcentage de différence pour chaque entreprise entre les deux présentations de la même information comptable. Un intervalle de variation de cinq points de pourcentage entre les montants des deux ratios établis selon les deux référentiels est jugé non significatif.

Pour plus de rigueur, nous allons renforcer la comparaison des deux présentations par le test de Student qui permet de comparer les moyennes de deux populations comme il en a été le cas de l'étude de Callao, Jarne, et Lainez (2007). Dans le cas où il s'agit d'une même population qui présente deux modalités : la modalité avant la réforme et la modalité après la réforme, le test approprié est le test de Student pour mesures répétées. Ce test est valable pour le cas de plusieurs niveaux des variables indépendantes pour un même échantillon. En effet, dans notre étude nous avons deux niveaux des variables indépendantes : les valeurs avant la mise en vigueur des normes comptables et les valeurs après la mise en vigueur des normes comptables pour le même échantillon de banques.

Toutefois le test de Student pour mesures répétées présuppose la normalité de la distribution. Or étant donné la faiblesse de l'échantillon, l'hypothèse de normalité n'est pas évidente. Elle nécessite d'être vérifiée par le test de normalité de Kolmogorov Smirnov. L'homologue du test de Student pour mesures répétées dans les techniques non paramétriques, le test de Wilcoxon, donne des résultats fiables pour les échantillons de taille faible.

4. RESULTATS DE L'ETUDE

4.1. Effet des normes sur les variables Camel

Chacun des ratios mesurant les variables Camel possède deux valeurs ; la première valeur est celle avant le retraitement selon les nouvelles normes comptables et la deuxième valeur est celle établie après le retraitement. Pour étudier l'existence de différences entre les deux présentations, nous allons analyser la significativité des points de différence des deux présentations pour chaque banque. Nous allons ensuite observer les statistiques descriptives des ratios choisis, puis les résultats du test de Student et du test de Wilcoxon.

4.1.1 Différence des deux présentations des variables Camel

Pour étudier la significativité des différences entre les deux présentations de l'information de 1998, nous avons calculé les différences entre les ratios mesurant les variables Camel selon les deux présentations pour toutes les banques. Pour ne pas alourdir la démarche statistique, nous avons choisi par variable une ou deux mesures les plus pertinentes.

Tableau 7 : Points de pourcentage de différence des variables Camels mesurées selon les deux présentations

Variable	Adéquation des Capitaux propres			Qualité des actifs			Liquidité		
	Capitaux propres/actifs			Créances/actifs			Réserves/actifs		
Banque	Présent°1	Présent°2	Différence	Présent°1	Présent°2	Différence	Présent°1	Présent°2	Différence
AB	0,0717	0,0820	14,32%	0,7130	0,8057	13,00%	0,0239	0,0285	19,06%
BH	0,0626	0,0763	21,99%	0,7671	0,8644	12,69%	0,0184	0,0269	46,45%
BIAT	0,0747	0,1003	34,29%	0,5917	0,6948	17,43%	0,0266	0,0395	48,73%
BNA	0,1075	0,1443	34,21%	0,7196	0,8406	16,82%	0,0232	0,0373	60,63%
BS	0,1203	0,1548	28,64%	0,7775	0,7756	-0,25%	0,0246	0,0382	54,91%
BT	0,0620	0,1180	90,27%	0,5665	0,6315	11,46%	0,0292	0,0373	27,45%
STB	0,0462	0,0616	33,35%	0,4524	0,5033	11,25%	0,0112	0,0146	30,76%
UBCI	0,1153	0,1305	13,22%	0,6948	0,7059	1,58%	0,0466	0,0797	13,22%
UIB	0,0776	0,0904	16,42%	0,7019	0,7783	10,89%	0,0182	0,0218	19,46%

Présentation 1 : présentation avant la réforme comptable, Présentation 2 : présentation après la réforme comptable

Variable	Liquidité			Profitabilité			Profitabilité		
	actifs liquides /dépôts			Résultat net / actifs			Résultat net / capitaux propres		
Mesure	Présent°1	Présent°1	Présent°1	Présent°1	Présent°2	Différence	Présent°1	Présent°2	Différence
AB	0,0348	0,0348	0,0348	0,0085	0,0096	12,76%	0,1187	0,1171	-1,37%
BH	0,0223	0,0223	0,0223	0,0127	0,0142	11,98%	0,2033	0,1866	-8,21%
BIAT	0,0641	0,0641	0,0641	0,0100	0,0127	26,31%	0,1344	0,1264	-5,94%
BNA	0,0227	0,0227	0,0227	0,0067	0,0086	28,65%	0,0622	0,0596	-4,14%
BS	0,0384	0,0384	0,0384	0,0106	0,0129	21,88%	0,0877	0,0831	-5,26%
BT	0,0317	0,0317	0,0317	0,0113	0,0145	27,45%	0,1829	0,1225	-33,02%
STB	0,0332	0,0332	0,0332	0,0081	0,0109	34,21%	0,1757	0,1768	0,64%
UBCI	0,15244	0,15244	0,15244	0,0143	0,0161	13,22%	0,1236	0,1236	0,00%
UIB	0,07133	0,07133	0,07133	0,0065	0,0075	15,48%	0,0833	0,0826	-0,80%

Nous avons utilisé deux mesures de la variable liquidité et deux mesures de la variables rentabilité pour comparer les changements des ratios faisant intervenir la rubrique actifs par rapport aux ratios faisant intervenir les rubriques capitaux propres et dépôts. Les résultats montrent que les ratios (Capitaux propres/actifs), (Réserves /actifs) et (Résultat net/actifs) présentent des points de pourcentages de différences significatifs. En effet, ils sont tous supérieurs à 10%. Par contre, le ratio (Résultat net/capitaux propres) est significatif pour quatre banques parmi dix. Le ratio (créances/actifs) n'est pas significatif pour deux banques seulement. Il en découle que la réforme comptable a changé significativement et pour toutes les banques, l'information sur l'adéquation des capitaux propres, la liquidité et la rentabilité des actifs. Par ailleurs la qualité des actifs a changé significativement pour la majorité des banques suite à la réforme comptable. Nous allons vérifier ce résultat par l'observation des statistiques descriptives de ces ratios et les tests de comparaison des moyennes des deux présentations.

4.1.2 Statistiques descriptives des variables Camel

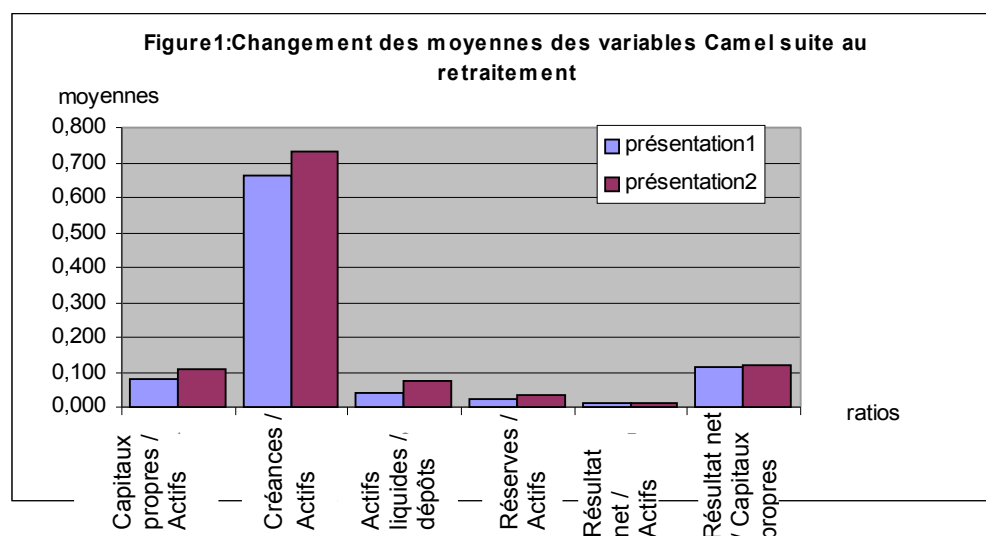
Nous avons porté ces statistiques dans le tableau 8.

Tableau 8 : Statistiques descriptives des variables Camel

Variables	Mesure	N	Moyenne		Ecart type		maximum		minimum		médiane	
			P1	P2	P1	P2	P1	P2	P1	P2	P1	P2
Adéquation Capitaux propres	Capitaux propres / Actifs	9	0,082	0,106	0,026	0,032	0,120	0,155	0,046	0,062	0,075	0,100
Qualité des actifs	Créances / Actifs	9	0,665	0,733	0,107	0,114	0,778	0,864	0,452	0,503	0,702	0,776
Liquidité	Actifs liquides /dépôts	9	0,042	0,076	0,02	0,135	0,071	0,434	0,022	0,017	0,033	0,033
	Réserves / Actifs	9	0,025	0,036	0,01	0,018	0,047	0,080	0,011	0,015	0,024	0,037
Profitabilité	Résultat net / Actifs	9	0,01	0,012	0,002	0,003	0,014	0,016	0,006	0,007	0,010	0,013
	Résultat net / Capitaux propres	9	0,112	0,12	0,058	0,042	0,203	0,187	0,062	0,060	0,124	0,122

P 1 : présentation avant la réforme comptable, P 2 : présentation après la réforme comptable

L'observation des statistiques descriptives relatives aux ratios comptables mesurant les variables Camel montre qu'en moyenne, tous les ratios de l'année 1998 ont augmenté suite au retraitement selon les nouvelles normes. La figure 1 illustre bien ce constat.



La figure montre qu'à part le ratio de rentabilité des actifs dont le changement n'est pas bien observable, toutes les moyennes des autres ratios ont augmenté. Cette augmentation est très nette pour le ratio (Capitaux propres/actifs), (Créances/actifs), (Actifs liquides/dépôts). Le test de Student permet de statuer sur la significativité de ces changements. Toutefois, une condition préalable à ce test est la normalité de la distribution. Cette dernière est vérifiée pour les échantillons de taille supérieure à 30. Comme notre échantillon est faible ($n < 30$), l'hypothèse de la normalité doit être vérifiée par le test de normalité de Kolmogorov Smirnov. Aussi, le test non paramétrique de Wilcoxon pallie la faiblesse de l'échantillon.

4.1.4 Test de Student sur les variables Camel

Le test de Kolmogorov-Smirnov rejette la normalité des ratios (Créances / Actifs "présentation1") et (Réserves / Actifs "présentation2")²⁰, donc il n'est possible d'effectuer le test de Student que sur les ratios (Capitaux propres / Actifs), (Résultat net / Actifs) et (Résultat net / Capitaux propres). Le tableau 10 donne les résultats du test de Student sur les ratios comptables mesurant les variables Camel.

Tableau 10: Résultats du test de Student sur les variables Camel

Variables	Mesure	Moyenne présentation1	Moyenne présentation2	t	Sig.
Adéquation des capitaux propres	Capitaux propres / Actifs	0,08	0,107	-4,804	,001

²⁰ Les résultats de ce test peuvent être communiqués par l'auteur

Liquidité	Actifs liquides /Dépôts	0.523	0.299	1,601	0,148
Rentabilité	Résultat net / Actifs	0.009	0.011	-7,908	,000
	Résultat net / Capitaux propres	0.1121	0.12	1,596	,149

_On constate que la réforme comptable a des effets significatifs sur les ratios (Capitaux propres / Actifs) et (Résultat net / Actifs) qui ont augmenté en moyenne. Il n'y a cependant pas d'effet significatif sur les ratios (Résultat net / Capitaux propres) et (Actifs liquides /Dépôts).

Pour étudier l'effet des normes comptables sur les ratios dont la distribution n'est pas normale, et pour pallier la faiblesse de l'échantillon, nous avons fait recours au test de Wilcoxon.

4.1.5 Test non paramétrique de Wilcoxon sur les variables Camel

L'homologue du test de Student à mesures répétées dans les techniques non paramétriques est le test de Wilcoxon. Ce test donne des résultats fiables pour des échantillons faibles. Nous avons regroupé les résultats de ce test dans le tableau 11.

Tableau 11: Résultats du test de Wilcoxon sur les variables Camel

Variable	Mesure	Rang P1	Rang P2	N	z	Sig.
Adéquation des capitaux propres	Capitaux propres/Actifs	1	2	9	-2,666	0,008
Qualité des actifs	Créances des clients/Actifs	1,11	1,89	9	-2,547	0,011
Liquidité	Actifs liquides/Dépôts	1,67	1,33	9	-1,955	,051
	Réserves /Actifs	1	2	9	-2,666	0,008
Rentabilité	Résultat net/Actifs	1	2	9	-2,666	0,008
	Résultat net/Capitaux propres	1,72	1,28	9	-1,240	0,125

P1= presentation 1, selon l'ancien referential comptable P2 = presentation 2, selon les nouvelles normes comptables

Comme le test de Student, le test de Wilcoxon confirme l'hypothèse du changement significatif vers la hausse des ratios (Capitaux propres / Actifs) et (Résultat net /Actifs) et l'infirme pour le ratio (Résultat net / Capitaux propres). Par ailleurs, le test de Wilcoxon montre que la réforme comptable a entraîné une augmentation significative des ratios (Créances des clients/Actifs) et (Réserves/Actifs). Par contre, cette réforme n'a pas d'effet significatif sur le ratio (Actifs liquides/Dépôts). Ainsi, des changements significatifs concernant l'adéquation des capitaux propres, la qualité des actifs, la liquidité et la rentabilité sont prouvés.

Il est remarquable que la plupart des ratios pour lesquels la présentation après normes est significativement différente de celle avant normes ont comme dénominateur la rubrique (Actifs), alors que les ratios dont les différences ne sont pas significatives se rapportent aux

rubriques (Dépôts de la clientèle) et (Capitaux propres). Pour trouver la cause de changement des variables Camel, il est donc utile d'observer les changements au niveau des rubriques retraitées intervenant dans les ratios comptables étudiés. Nous avons observé aussi les rubriques (Autres Actifs) et (Autres Passifs) car ces dernières seraient à l'origine de la différence induite par le total des Actifs. En effet, nous avons constaté dans la section relative aux principaux changements apportés par les normes comptables bancaires, le changement relatif à l'exclusion du portefeuille encaissement des rubriques (Autres Actifs) et (Autres Passifs).

4.2. Effet des normes sur certaines rubriques retraitées du bilan

Pour étudier la significativité des changements apportés par les normes comptables aux rubriques du bilan, nous allons analyser les points de pourcentage de différence des deux présentations des rubriques et les statistiques descriptives correspondantes. Nous allons ensuite refaire les tests de comparaison sur des rubriques du bilan. Pour ne pas alourdir la démarche statistique, nous nous sommes restreint aux rubriques intervenant dans le calcul des variables Camel.

4.2.1 Points de pourcentage de différence

Pour étudier la significativité des différences entre les deux présentations de l'information de 1998, nous avons calculé les différences entre les rubriques mesurées selon les deux présentations pour toutes les banques. Les résultats du calcul des points de pourcentage de différence figurent dans le tableau 12

Tableau 12 : Points de pourcentage de différence des rubriques mesurées selon la présentation avant les normes comptables et la présentation après les normes comptables

	% Différence du poste Actifs	% Différence du poste Autres Actifs	% Différence du poste Créances clients	% Différence du poste Capitaux propres	% Différence du poste Dépôts clients	% Différence du poste Autres Passifs
AB	-11,32%	-84,04%	0,21%	1,38%	3,06%	-87,51%
BH	-10,70%	-73,40%	0,63%	8,94%	3,44%	-51,34%
BIAT	-20,83%	-78,00%	-7,03%	6,32%	0,69%	-92,60%
BNA	-22,27%	-79,82%	-9,20%	4,32%	-0,25%	2,68%
BS	-17,95%	-33,59%	-18,16%	5,55%	-0,14%	-87,23%
BT	-41,60%	-70,84%	-12,54%	49,30%	0,24%	-84,29%
STB	-25,49%	-78,90%	-17,11%	-0,64%	0,10%	-87,34%
UBCI	-11,67%	-86,58%	-10,27%	0,00%	11,06%	-91,37%
UIB	-13,41%	-65,63%	-3,97%	0,81%	0,91%	-67,70%

On constate que pour toutes les banques, la rubrique (Actifs) montre des différences significatives entre les deux présentations toutes supérieures à 10%. Pour analyser la cause de cette différence, nous avons observé les différences des deux présentations du poste Autres actifs. Ces différences sont significatives pour toutes les banques. Elles sont toutes supérieures à 33%.

Le poste Autres passifs présente des différences très significatives pour neuf banques parmi dix. La rubrique Créances clients présente des différences significatives pour sept banques. La rubrique Capitaux propres présente une seule différence significative relative à la Banque de Tunisie. De même la rubrique Dépôts clients présente une seule différence significative relative à l'UBCI.

Il en découle que la réforme comptable a entraîné des changements significatifs au niveau des Actifs et plus précisément au niveau des Autres actifs en excluant les valeurs tenues pour le compte de tiers. De même les Autres passifs dont ont été exclues les contreparties des valeurs tenues pour le compte de tiers présentent des différences significatives. Aussi, les créances des clients présentent des différences significatives pour la majorité des banques. Les capitaux propres et les dépôts des clients n'ont pas subi de changements significatifs pour toutes les banques. Nous allons vérifier ces observations par les statistiques descriptives de ces ratios et par les tests de comparaison.

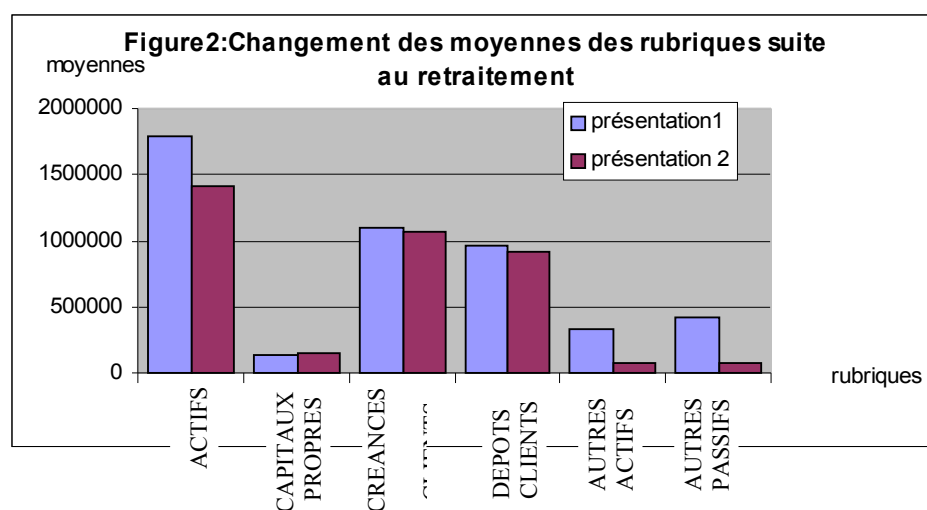
4.2.2 Statistiques descriptives

Nous reportons ces statistiques dans le tableau 13.

Tableau 13 : Statistiques descriptives des rubriques des états financiers

	Moyenne	N	Ecart type	Minimum	Maximum	Médiane
Actifs (présentation1)	1793398	9	749093	980645	3004572	1590719
Actifs (présentation2)	1418593	9	546456	866177	2335377	1195881
Capitaux propres (présentation1)	137227	9	74686	75616	323022	113044
Capitaux propres (présentation2)	147300	9	74738	98075	336967	113044
Créances sur clients(présentation1)	1093372	9	494957	681396	2161983	961443
Créances sur clients (présentation2)	1063963	9	416530	604179	1963170	963471
Dépôts des clients (présentation1)	967268	9	393908	591252	1706108	808242
Dépôts des clients (présentation2)	921749	9	480735	656617	1707776	836036
Autres Actifs(présentation1)	323763	9	194144	126980	636860	253459
Autres Actifs(présentation2)	79609	9	37851	17047	134385	84717
Autres Passifs(présentation1)	422611	9	245155	198709	872593	358231
Autres Passifs (présentation2)	71584	9	52727	17143	789662	56286

Il est clair dans ce tableau que les rubriques dont les moyennes ont bien changé de valeurs suite au retraitement sont les (Actifs), les (Autres Actifs), les (Autres Passifs) et les (Capitaux Propres). Cette dernière rubrique a changé à la hausse alors que les deux premières ont diminué. Les rubriques (Créances sur les clients) et (Dépôts des clients) ont diminué en moyenne mais d'une manière moins importante que les (Actifs), les (Autres Actifs) et les (Autres Passifs). Nous n'avons pas reporté les statistiques relatives à la rubrique (Résultat net) car nous avons observé que pour toutes les banques, cette dernière n'a pas changé de valeur suite au retraitement. Ces observations sont plus illustrées par la figure n°2.



La figure montre que les diminutions des (Actifs), des (Autres Actifs) et des (Autres Passifs) sont plus importantes que celles des (Créances de la clientèle) et des (Dépôts de la clientèle). De plus, on peut observer que la diminution des (Actifs) est pratiquement la même que celle des (Autres Actifs) et celle des (Autres Passifs), ce qui porte à croire que la diminution de la rubrique (Actifs) est due à celle du poste (Autres actifs). Ces constatations préliminaires sont testées ci-dessous.

4.2.4 Test de Student sur des rubriques du bilan

Etant donné la faiblesse de l'échantillon ($n < 30$), il est nécessaire de vérifier la normalité des distributions avant de procéder au test de Student. Nous reportons ci-dessous les résultats du test de Student sur les rubriques dont les distributions sont normales²¹.

Tableau 15: Résultats du test de Student sur des rubriques du bilan

Source	df	Moyenne presentation 1	Moyenne presentation2	t	Sig.
Actifs	1	1793398,2222	1418592,5556	4,262	,003

²¹ Les résultats du test de normalité de Kolmogorov Smirnov peuvent être communiqués par l'auteur

Créances sur clients	1	1093371,5556	1063962,7778	3,386	,010
Dépôts des clients	1	967267,5556	921748,8889	-2,076	,072
Autres Passifs	1	422610,8889	71583,7778	3,7	,006

On constate que le test de Student sur les rubriques confirme l'effet significatif de la réforme comptable sur la rubrique (Actifs), la rubrique (Créances sur les clients) et la rubrique (Autres Passifs). Il infirme cet effet pour la rubrique (Dépôts des clients).

4.2.5 Test de Wilcoxon sur des rubriques du bilan

Le test de Wilcoxon pallie la faiblesse de l'échantillon. Les résultats de ce test sont regroupés dans le tableau suivant

Tableau 16 : Résultats du test de Wilcoxon sur des rubriques du bilan

	Rang moyen presentation 1	Rang moyen presentation 2	N	Z	Sig.
Actifs	2	1	9	-2,666	0,008
Capitaux propres	1,17	1,83	9	-2,240	0,025
Créances sur clients	1,56	1,44	9	-2,310	0,021
Dépôts des clients	1,22	1,78	9	1,778	0,096
Autres actifs	2	1	9	-2,666	0,008
Autres passifs	2	1	9	-2,547	0,011

Il est clair que le test de Wilcoxon confirme l'effet significatif de la réforme comptable sur les rubriques (Actifs), (Capitaux propres), (Créances sur les clients), (Autres actifs) et (Autres passifs). Cet effet est rejeté pour la rubrique (Dépôts des clients).

Rappelons que les ratios dont les changements dus aux retraitements sont significatifs d'après le test de Student sont (Capitaux propres / Actifs) et (Résultat net / Actifs). Par ailleurs, le test de Wilcoxon montre que la réforme comptable a entraîné une augmentation significative des ratios (Créances des clients/Actifs) et (Réserves/ Actifs). Ces résultats nous ont menés à l'étude des changements des rubriques auxquelles ces ratios se rapportent.

Le test de Student montre la diminution significative des postes (Actifs), (Autres passifs) et (créances des clients) suite au retraitement. Le test de Wilcoxon confirme ce résultat et montre de plus l'effet significatif du retraitement selon les normes comptables sur la diminution des (Autres actifs) et sur l'augmentation des (Capitaux propres).

La différence significative au niveau des (Actifs) est due à l'existence de différence significative au niveau du poste (Autres actifs). Cette différence est entraînée par le changement des normes comptables qui impose d'exclure le portefeuille encaissement du poste (Autres actifs). L'exclusion conséquente de sa contrepartie dans les (Autres passifs) est à l'origine de la différence significative au niveau de ce poste. La différence significative au

niveau du poste (Créances client) est due à la nouveauté des normes comptables qui exige la présentation de ce poste à sa valeur nette des provisions.

Les ratios comptables qui ont significativement changé suite au retraitement se rapportent successivement aux variables adéquation de capital, qualité des actifs, liquidité et rentabilité. Ainsi, toutes les variables Camel ont significativement augmenté en moyenne selon la présentation après la normalisation. L'hypothèse de l'étude est confirmée ; le retraitement selon les normes comptables entraîne des changements significatifs au niveau de l'information comptable sur les risques bancaires.

CONCLUSION

Les normes comptables bancaires tunisiennes adoptées en 1999 ont apporté des changements conceptuels touchant l'information comptable sur les risques bancaires, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, la rentabilité et l'efficience. Ces changements ont touché les capitaux propres, les créances, le portefeuille titre, les autres actifs, les provisions, les revenus ainsi que la présentation de l'état de résultat et de l'état des engagements hors bilan. Ces changements sont actuellement valables et n'ont pas subi d'évolutions dans le temps puisque depuis 1999, il n'a pas eu adoption de nouvelles normes comptables bancaires.

Cette réforme a entraîné le retraitement de l'information comptable de 1998 selon les normes comptables, ce qui a donné deux présentations de la même information comptable ; une première présentation selon le référentiel comptable antérieur à la réforme et une deuxième présentation conforme à la réforme. Ainsi, il a été possible de comparer les variables Camel relatives à l'appréciation des risques selon les deux présentations pour analyser la significativité des changements apportés par la réforme.

Les résultats de notre étude ont montré que les variables Camel relatives à l'appréciation des risques bancaires ont changé significativement de valeur sous l'effet du retraitement des rubriques comptables auxquelles elles se rapportent. Ces changements ont touché les variables reflétant les risques bancaires à savoir l'adéquation de capital, la qualité des actifs, la liquidité et la rentabilité. Ces changements sont dus essentiellement aux changements apportés aux actifs et plus précisément aux autres actifs par l'exclusion des valeurs tenues par les banques pour le compte de leurs clients. Ils sont dus aussi au changement relatif à la présentation des créances des clients à leur valeur nette des provisions.

D'autres changements aussi significatifs correspondent à la distinction entre le portefeuille investissement et le portefeuille commercial et à la recommandation par les normes de présenter l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces dernières contiennent des informations très pertinentes notamment l'information sur les créances douteuses, l'information sur les provisions pour créances douteuses et l'information sur les agios réservés. Ces nouveautés n'ont pas été traitées dans cet article car leur apport est évident de par leur absence dans la présentation avant application des normes comptables. Ces résultats prouvent que la normalisation comptable a un effet significatif sur l'information comptable relative aux risques bancaires. Ces changements sont actuellement valables, car ils n'ont pas subi de modifications depuis l'adoption des normes comptables bancaires en 1999.

Contrairement à l'étude menée par K.Fabre et A.L.Farjaudon (2007) sur des entreprises françaises, l'application des nouvelles normes tunisiennes génère des changements significatifs. Ces changements concernent principalement les actifs et les créances des clients. Ces changements significatifs ont été aussi démontrés par Callao, Jarne, et Lainez (2007) dans leur étude sur l'adoption des normes comptables internationales par les entreprises espagnoles. Par contre le résultat comptable n'a pas subi de changements significatifs comme il en a été le cas pour l'étude de Jermalowicz (2004) relative entreprises belges, l'étude de Omrod et Taylor (2004) relative aux entreprises anglaises et l'étude de S. Moya, J. Perramon et A. Constans (2005) relative aux entreprises allemandes.

Malgré la taille modeste des banques tunisiennes, ces dernières, grâce à l'assistance des professionnels comptables, ont réussi à appliquer les changements apportés par les normes comptables et à préparer une information comptable reflétant ces changements. Ainsi, elles ont adhéré l'objectif des normes comptables bancaires, à savoir l'amélioration de l'appréciation des risques bancaires à partir de l'information comptable des banques. Par comparaison aux banques multinationales, les banques tunisiennes ne présentent pas une activité de marché importante et sont par conséquent faiblement exposées au risque de marché. Pour cette raison, nous n'avons pas étudié les changements apportés par les normes comptables à l'appréciation du risque de marché. Par ailleurs, même sur le plan international, le risque de marché n'a pas été inclus dans les variables Camel.

L'apport de notre étude au niveau national réside dans le fait qu'elle constitue l'une des rares études à démontrer l'apport de la réforme comptable bancaire tunisienne à l'information comptable des banques. Au niveau international, l'intérêt de notre étude consiste dans le fait qu'elle constitue l'une des rares études à traiter des changements de réforme comptable apportés à l'information comptable des banques. Par ailleurs, nous

n'avons pas seulement étudié les changements apportés aux rubriques des états financiers, mais nous avons étudié leurs effets sur l'appréciation des risques de l'entreprise et plus particulièrement celle des risques bancaires.

BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques

A.Barjas et R.Steiner, "Depositor behavior and market discipline in columbia", papier de recherche, IMF, 2000

U.W.Birchler et A.M.Maechler, "Do depositors discipline swiss banks ?", papier de recherche, 2001

Callao, Jarne et Lainez, « Comment les groupes cotés espagnols ont traité le processus d'adoption des normes comptables internationales ? », Observatoire comptable et financier, volume 1.

Demiguc-Kunt, A., and Detragiache, E. Financial Liberalization and Financial Fragility. In Proceedings of Annual Bank Conference on Development Economics, Washington, DC, April 1998

V.Dreu et J.Loannido, « The impact of explicit deposit insurance on Market discipline », 2006.

J. Haverals, "IAS/IFRS in Belgium: Quantitative Analysis of the Impact on the Tax Burden of Companies" papier de recherché n° 05-38, centre des recherches économiques européennes, 2005

K. FABRE et A. FARJAUDON, « une étude exploratoire des règles et pratiques françaises et internationales en matière de traitement comptable des actifs incorporels », Papier de recherche du CREFIGE, Paris Dauphine

S.Ghosh et A.Das, " Market discipline in the Indian banking sector: an empirical explanation", papier de recherché de la banque centrale indienne, 2004

A.M.Maechler et K.M.McDill, "Dynamic depositor discipline in U.S. Banks", papier de recherché du Fond Monétaire International, Novembre 2003

S. Moya, J. Perramon et A. Constans, « IFRS adoption in Europe : The case of Germany », papier de recherche n° 05/1, département d'économie, université de Barcelone, 2005.

M.S.Peria et S.L.Schmukler, "Do depositors punish banks for bad behavior? Market discipline, Deposit insurance, and Banking crises", The journal of finance, volume 56, n°3, 2001

C. Spengel, T. Stetter et C. Wendt, « EU Company Taxation in Case of a Common Tax Base: A Computer-based Calculation and Comparison Using the Enhanced Model of the European Tax Analyzer", papier de recherché n° 05-37, centre des recherches économiques européennes, 2005

J.F.Sinkey, "A multivariate statistical analysis of the characteristics of problem banks", Journal of finance, 1975, 30, 21-36.

Borio et Lowe, "Asset prices, financial and monetary stability : exploring the nexus", BIS Working Papers, n°114, 2002.

Documents officiels

- Le nouveau système comptable de 1996 mis à jour en 1998
- Recueil des textes de réglementation bancaire, 2001
- Mise à jour du recueil des textes de réglementation bancaire de 2001, 2002.
- Rapport de positionnement des pratiques comptables bancaires tunisiennes et de définition des orientations, Conseil supérieur de la comptabilité, Décembre 1995